

Dossier de presse



VALORISATION DES ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES DU SITE DE L'ILET À GUILLAUME

Journées Européennes de l'Archéologie
19, 20 et 21 juin 2020

Le Département aux côtés des Réunionnais

LE MOT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le site de l'ilet à Guillaume est un lieu particulièrement riche et prisé, tant pour ses atouts touristiques et environnementaux que pour la part d'histoire qu'il abrite. Une part d'histoire que le Département s'efforce de mieux appréhender et de valoriser, grâce à un travail de recherche mené en étroite collaboration avec la DAC Réunion, et le concours financier du FEADER.

Il s'agit pour notre collectivité de contribuer à la mémoire collective et de faire connaître l'histoire pénitentiaire de notre île au 19ème siècle, à travers ce site.

Aussi, suite à la réouverture du sentier historique entre la Montagne et l'ilet à Guillaume fin 2016, le Département a souhaité lancer des études archéologiques afin de donner vie à ce lieu chargé d'histoire, grâce à des outils de recherche innovants.

Le Département présente aujourd'hui la première étape de ce projet qui permettra aux Réunionnais de saisir davantage la portée historique et mémorielle de ce lieu, qu'il est essentiel de connaître et de préserver collectivement.

Une volonté du Conseil départemental

Page 5

Ilet à Guillaume

Page 6

Les enjeux

Page 8

Mise en valeur de l'Ilet à Guillaume

Page 10

VALORISATION DES ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES DU SITE DE L'ILET À GUILLAUME

UNE VOLONTÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Situé sur le domaine départemental, sur la commune de Saint-Denis, le site de l'Ilet à Guillaume est exceptionnel par son histoire, son patrimoine, et son environnement naturel remarquable.

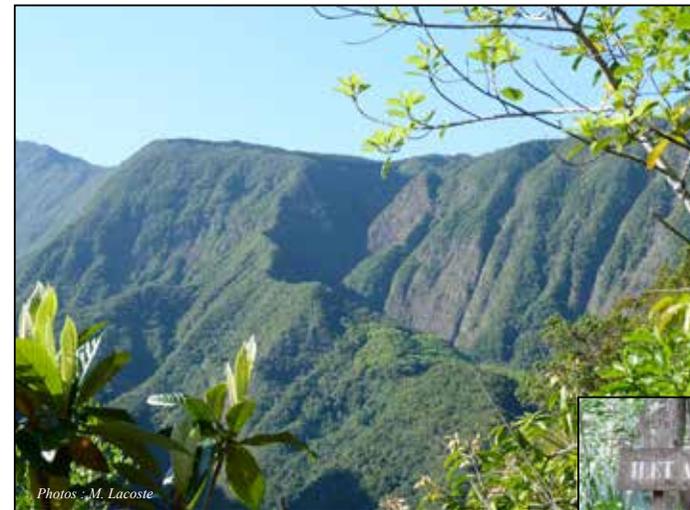
Il a abrité en particulier une ancienne colonie pénitentiaire pour enfants de 1864 à 1879, créée et gérée par la Congrégation des Pères du Saint-Esprit.

Le sentier historique et le site sont inscrits au titre des monuments historiques depuis le 9 janvier 2008, ce qui en fait le seul site protégé au cœur du parc national.

Conscient de toute la valeur que représente le site de l'Ilet à Guillaume, le Département a souhaité engager une démarche de connaissance, préservation et valorisation de ce patrimoine méconnu de l'après-abolition de l'esclavage.

Il a financé les travaux de réhabilitation du sentier historique depuis la Fenêtre du Colorado, qui a rouvert en décembre 2016 après 22 ans de fermeture pour raisons de sécurité.

Il a, en 2019, lancé des études archéologiques et historiques préalables, afin de constituer un socle de connaissances solide pour mieux concevoir le projet de préservation et de valorisation ultérieur. Le projet bénéficie de l'appui scientifique de la DAC Réunion et du concours du FEADER.





ILET À GUILLAUME

UN LIEU HISTORIQUE AU PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE

Situation

L'Ilet à Guillaume fait partie du massif de La Montagne et dépend de la commune de Saint-Denis. C'est un plateau situé à 700 m d'altitude, enclavé entre deux remparts, résultant de l'effondrement d'une partie de la Plaine d'Affouches.

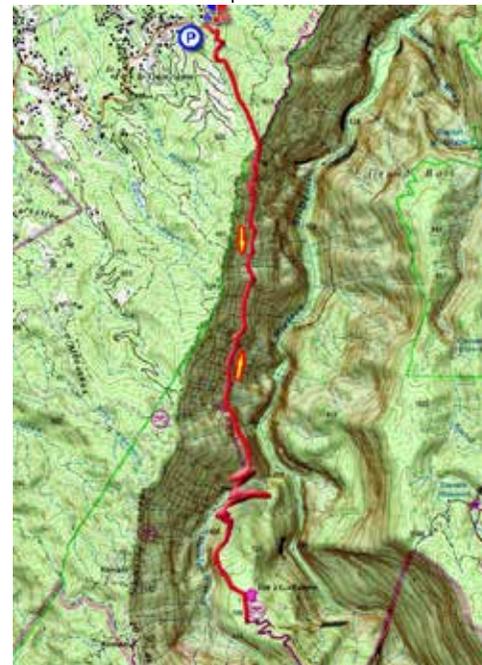
Seule une vingtaine de kilomètres sépare cet îlet de Saint-Denis, mais malgré cette proximité de l'agglomération, ce lieu isolé invite à plonger dans un épisode de l'histoire de La Réunion et à la découverte d'un environnement naturel remarquable.

Le sentier

Il offre une belle randonnée, une découverte inédite de notre patrimoine naturel. On y trouve une forêt très dense, composée d'espèces floristiques variées telles que bambous, eucalyptus,

cryptomerias, camphriers... L'itinéraire traverse de grands paysages avec de superbes panoramas depuis la ville de Saint-Denis jusqu'aux contreforts de la Roche Ecrite.

Il faut compter environ 2 heures 30 de marche depuis Saint-Bernard pour atteindre l'Ilet.



Un lieu chargé d'histoire et de culture

Situé sur les hauteurs de Saint-Denis, entre la rivière Saint-Denis et le Bras-Guillaume, le site de l'îlet à Guillaume fait partie du domaine départemental.

L'originalité de cet îlet réside dans son histoire particulière et son occupation humaine peu banale. Du temps de l'esclavage, ce lieu isolé aurait été un refuge pour les marrons, dont un certain Guillaume. Par la suite, un petit tracé a permis l'exploitation de son bois.

Entre 1864 et 1879, le site a abrité une colonie pénitentiaire gérée par les Pères de la Congrégation du Saint-Esprit, qui a accueilli jusqu'à 200 jeunes détenus. Ces enfants, nés dans la période de l'abolition de l'esclavage, étaient pour la très grande majorité des descendants d'esclaves, condamnés le plus souvent pour vagabondage, qui était alors un délit, ou pour vol. La vie au pénitencier était réglée par le travail et la prière.

Le sentier fut construit par ces enfants détenus de 1864 à 1867.

Le site de l'îlet à Guillaume est un lieu historique et reconnu comme tel avec son inscription, par arrêté du 9 janvier 2008, au titre des Monuments historiques pour la planète, ainsi que les vestiges qui s'y trouvent et le sentier qui y mène.

Après quinze années de fonctionnement, le pénitencier ferme ses portes en 1879. Il est laissé à l'administration forestière et n'est plus habité. Le sentier supportera quelques années plus tard, une canalisation d'eau alimentant la ville de Saint-Denis.



Pénitencier de l'îlet à Guillaume, Louis-Antoine Roussin, 1869, Archives Départementales



LES ENJEUX

HISTORIQUES, TOURISTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Culturels et touristiques

L'îlet possède une valeur historique incontestable. Des éléments du patrimoine sont partiellement connus sur le site (anciens bâtiments, murets, terrasses, mais aussi matériaux contemporains...) et d'autres ont également été repérés le long du sentier historique.

Mieux comprendre la chronologie d'occupation du site, la gestion de l'eau, les modes de construction, les pratiques agricoles et les détails de la vie quotidienne sont autant d'enjeux archéologiques identifiés pour le site.

Inscrit dans les sentiers de randonnée, l'îlet offre des panoramas saisissants tant vers les hauts du massif que vers le littoral, au cœur du parc national.

L'îlet est enfin au cœur d'un réseau de sites, de chemins et de lieux de mémoire en partie protégés qui dessine une histoire cohérente avec la Ravine à Jacques, les Lazarets de la Grande Chaloupe, le chemin des Anglais, la léproserie de Saint-Bernard

à la Montagne, le domaine de la Providence ou encore la prison Juliette-Dodu.

Au croisement d'une histoire du patrimoine de l'enfermement, de la colonie et des institutions religieuses, ce réseau préfigure à terme une valorisation patrimoniale et touristique singulière et inédite.



Un intérêt environnemental

La diversité des paysages traversés pour rejoindre l'Îlet à Guillaume invite également à une valorisation de la richesse botanique de ces milieux.

Ce secteur du massif offre une certaine continuité écologique avec les zones de restauration écologique du massif de la Grande Chaloupe et avec l'ENS Domaine Fleurié.

La route dit de la Plaine d'Affouches est ponctuellement bordée de plantations d'espèces exotiques et indigènes qui pourraient faire partie d'un parcours botanique pour les personnes qui n'oseraient pas s'enfoncer dans la forêt.

Quand au sentier qui rejoint l'Îlet par le haut, il permet de s'engager dans un intéressant peuplement indigène offrant la possibilité de découvrir quelques espèces caractéristiques de cette forêt humide de moyenne altitude.

L'histoire agricole du site mérite également d'être rappelée et mise en valeur





MISE EN VALEUR DE L'ILET À GUILLAUME

S'inscrivant dans une démarche plus globale de valorisation du patrimoine départemental du massif de la Montagne (aménagement du Domaine Fleurié, valorisation du village de la Grande Chaloupe, programme de restauration de la forêt semi sèche et restauration du chemin des anglais), la mise en valeur du site de l'ilet à Guillaume comprend 3 grandes phases :

LA RÉOUVERTURE DU SENTIER DEPUIS LE QUARTIER DE LA MONTAGNE (DÉCEMBRE 2016)

Les travaux

Le tronçon concerné par les travaux se situe entre la Fenêtre du Colorado et le Bras Guillaume, sur 3 km : aucun travail à prévoir entre la rivière et le site d'Ilet à Guillaume où le sentier est large et praticable.

Une expertise du BRGM a été réalisée en août 2015.

Un programme de travaux de sécurisation, principalement des purges des talus menaçants,

a été défini pour mettre les randonneurs à l'abri de risques de chutes de pierres.

Les travaux de remise en état sur le sentier lui-même ont porté sur :

- la réfection de la plateforme où des éboulements ont eu lieu ;
- la construction de marches, de fascines, de murets, etc. ;
- la réouverture d'un ancien sentier existant pour contourner la passerelle ;
- la mise en place de panneaux signalétiques ;
- le renforcement de talus érodés.

Le Département a confié à l'Office National des Forêts la réalisation de ces travaux.

Compte tenu de la configuration du site (remparts sur plus de 500m), et malgré les travaux réalisés, une fermeture pendant la période des pluies est intervenue notamment en 2019.

Coût et financements du chantier

100 000 € HT financés par 75 % par le FEADER et 25 % par le Département.

Ces travaux ont été livrés en décembre 2016

LE LANCEMENT DES ETUDES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES (2019- 2021)

VOLET 1 : LIDAR

Le premier volet des études archéologiques a consisté en une couverture orthophotographique et la production d'un modèle numérique 3D du site sur 70 ha, grâce à la technologie LiDAR (Light Detection And Ranging).

Cette technologie a permis, par un balayage du sol par laser transporté par hélicoptère, de dresser cette cartographie du relief sans toucher aux vestiges et en levant les obstacles liés à la difficulté d'accès du site et au couvert végétal dense.

La mission a été réalisée par le groupement Veyland / Sintegra, en partenariat scientifique avec le Service Régional d'Archéologie de la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion.

L'analyse, l'interprétation et le traitement des données par la DAC ont permis :

- de repérer deux fois plus de vestiges que sur le plan topographique réalisé en 1999,
- d'identifier des micro-reliefs correspondant à des aménagements de terrain, cheminements, traces d'exploitation agricole, tracé de la canalisation d'eau, etc...
- d'étudier la morphologie de l'îlet.

COÛT ET FINANCEMENT DU VOLET 1

16 500 € HT financés à 75% par le FEADER et 25% par le Département.

Mission réalisée entre août et décembre 2019.



C'est la première fois que la collectivité utilise le LiDAR pour un projet archéologique et la première fois à La Réunion que le LiDAR est utilisé pour révéler des vestiges connus, enfouis sous la végétation.

A l'occasion des **Journées Européennes de l'Archéologie** organisées par l'Inrap les **19, 20 et 21 juin** prochains, qui auront lieu cette année dans une version numérique **#Archeorama**, le Département souhaite valoriser les résultats de cette première étude auprès du grand public, avec :

- la mise en ligne **inédite** du modèle numérique 3D du site réalisé grâce au LiDAR,
- une introduction à la visite, sous forme d'un diaporama,
- une page dédiée sur le site de la DAC Réunion retraçant de façon **pédagogique et visuelle** le processus scientifique et technique, du LiDAR au modèle numérique 3D.

<https://journes-archeologie.fr/c-2020/fiche-initiative/8928/Site-de-l-Ilet-a-Guillaume>



VOLET 2 : PROSPECTION, RELEVÉS ARCHEOLOGIQUES DU BATI, ETUDE ARCHEO BOTANIQUE ET ETUDE HISTORIQUE

Le second volet des études va être lancé avec l'intervention d'une équipe d'archéologues sur le terrain.

Il s'agira d'identifier les vestiges repérés par le LiDAR, de réaliser une étude archéologique du bâti, de produire des relevés archéologiques des vestiges, notamment à l'aide de technologies 3D comme la photogrammétrie.

Une étude archéo-botanique sera réalisée afin de pouvoir étudier les différentes phases de cultures et de plantations sur le site.

L'étude historique aura pour objectif de recenser l'ensemble des sources et travaux existants. Il s'agira ensuite d'en faire la synthèse et de la mettre en perspective dans une histoire plus globale de la colonie, des institutions religieuses, et de la justice des mineurs dans la France du 19^{ème} siècle.

COÛT ET FINANCEMENT DU VOLET 2

120 000 € HT financés à 75% par le FEADER et 25% par le Département

Délai : juillet 2020 à fin 2021

Marché en cours.

Des actions de **sensibilisation et de communication** sont prévues afin de favoriser la meilleure appropriation possible par les habitants

et de partager ces connaissances, notamment à l'occasion d'événements comme les Journées Nationales de l'Archéologie.

COÛT ET FINANCEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

13 500 € HT financés à 75% par le FEADER et 25% par le Département

UN PROJET DE VALORISATION PATRIMONIALE ET ECOTOURISTIQUE

La valorisation du site vis-à-vis du grand public consistera au terme des études à le préserver, le rendre lisible par une signalétique enrichie au départ des sentiers et sur le site, mais aussi, vu la difficulté d'accès, à le rendre accessible virtuellement à travers une médiation numérique.

La création d'un parcours insolite de randonnée autour du patrimoine de l'enfermement, en particulier entre Saint-Denis et La Possession, pourrait participer de la valorisation touristique du projet.

Un espace d'introduction à la visite du site retraçant les recherches historiques et scientifiques, les témoignages, pourrait constituer une étape de ce parcours.

Délai : conception et définition du projet fin 2021



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

Direction de la Communication
Michèle Bénard • 0692 974 772
michele.benard@cg974.fr